

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 mai 2019 – 19H30 - salle de la mairie
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1 – FINANCES – SUBVENTIONS COMMUNALES – attributions 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Associations communales	montant accordé	Autres associations	montant accordé
Ape école publique	1 150		
Apel Ste Agnès	1 150	APPMA St Pol (pêche)	45
Ass. Avel Goz	250	Handisport Club Léonard	40
Club Gymnastique Féminine	200	SKOL DIWAN	100
Club Loisirs et Détente	450	IFAC (CCI BREST)	60
Comité de jumelage sibiril/mieussy	800	CFA bâtiment 29	15
FNACA	250	Morlaix StPol Gymnastique	105
Lire à Sibiril	750	Comité de jumelage Pays Léonard Vechta	123,70
OCA *	1 000	Paroles	60
Ass.des plaisanciers Sibiril	150	Amicalement Vôtre	80
Soc de chasse " St Hubert"	400	Confrérie de l'Artichaut	50
Médaillés militaires de Sibiril	100	Don du sang St Pol	100
ss total	6 650 €	ss total	778,70 €
TOTAL	7 428,70 €		

- précise que la subvention attribuée à l'OCA sera versée sous réserve de présentation par l'association d'une demande de versement.

2 – URBANISME / VOIRIE – NUMEROTATION DES RUES et QUARTIERS - complément –

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier et compléter le tableau établi pour le numérotage des rues et quartiers : modification du numérotage de 2 habitations Route de St Pol et intégration des nouveaux lots construits ou constructibles.

3 – ADMINISTRATION GENERALE/JUSTICE – Jury d'Assises – tirage au sort sur la liste électorale

Sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale: M. ELARD Thierry, M.MARC André, M.SALAUN Mathieu.

4- FINANCES – TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée un tarif pour la vente de « terre végétale » en stock aux ateliers municipaux :

- la remorque de terre (environ 8m³ / 10T) : 200€ livrée
- vente uniquement aux particuliers résidant à Sibiril

5- SERVICES ADMINISTRATIFS/INFORMATIQUE – SIMIF – GROUPEMENT DE COMMANDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la constitution d'un groupement de commandes dans le domaine informatique, au sein du SIMIF, pour optimiser les achats informatiques de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées., conformément aux dispositions de l'article 28 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article L1414 du CGCT,
- décide d'adhérer au groupement de commande constitué,
- accepte que le SIMIF soit désigné comme coordonnateur du groupement,
- autorise le Maire à signer la convention de groupement et ses éventuels avenants,
- autorise le coordonnateur à signer les marchés à intervenir pour le compte de la collectivité territoriale.

AFFICHÉ LE 28/05/2019 – le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie

certifié conforme,
Sibiril le 28/05/2019

Jacques EDERN
Maire